

TOURNOI DE FRANCE

23 & 24 janvier 2027

**Patinoire Intercommunale « Roissy Pays de France »
4 Allée Jules Ferry
95140 GARGES- Lès- GONESSE**

Mesdames,
Messieurs les Présidents de club,

Le club des sports de Glace de Garges lès Gonesse a le plaisir de vous convier à participer au Tournoi de France prévu les **23 et 24 janvier 2027** à la **Patinoire Roissy Pays de France de Garges-lès- Gonesse**.

- Compétition Nationale de Patinage Artistique ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace sous l'égide de la FFSG et de la CSNPA. La compétition est ouverte à tous les patineurs licenciés FFSG pour la saison 2026/2027 (Licence compétition Patinage Artistique ou licence secondaire Patinage Artistique obligatoire).
- Le règlement complet est disponible sur le site de la CSNPA cf. BOOK 2026-2027
<https://sites.google.com/site/csnpatinage/>
- Le nombre maximum d'inscriptions est limité à 180 programmes sur les deux jours, sous réserve d'ajustement par la CSNPA.
- Cette compétition est support de médailles et qualificative pour les championnats de France FFSG et comme le stipule le règlement, est réservée aux filières nationales.

Aucun remboursement d'inscription ne sera accordé, quel que soit le motif.

Contacts :

Club des Sports de Glace de Garges
SALFATI Noëlle
Tel : 06.08.18.62.56
Email : noelle.salfati@libertysurf.fr

Bureau du club :
Patinoire de Garges
Tel : 01 39 86 09 36 (aux heures de cours)
Email : csg.garges@free.fr
Site : <http://www.garges-patinage.com>

Tournoi de France 23 et 24 JANVIER 2027

Patinoire de GARGES LES GONESSE

- Toute correspondance relative aux inscriptions devra obligatoirement être adressée à tdf.csnpa@gmail.com et noelle.salfati@libertysurf.fr

Dates à retenir

- **Les inscriptions** (Bloc C) devront être faites en ligne sur le site de la CSNPA à partir du jeudi 1er octobre 2026 jusqu'au 24 novembre 2026.
- **Saisie des fiches programmes** : au plus tard 15 jours avant la compétition (08 janvier 2027) via le site de la CSNPA.
- **Musiques** : Elles devront être envoyées **au plus tard le 08 janvier 2027** par mail à franckkat95@orange.fr et noelle.salfati@libertysurf.fr.

Si vous avez plusieurs patineurs, vous pouvez les envoyer à la même adresse via retransfère.

Les musiques en format mp3 devront être enregistrées sous le format suivant :

« Catégorie - Sexe - Nom & Prénom »

Ex : Novice N1 Femme DUPONT Mégane

En cas de dysfonctionnement de matériel, la lecture des musiques s'effectuera sur clef USB dont chaque patineur devra se munir (y indiquer le(s) nom et prénom du patineur(s) et le nom du club)

- **Règlement financier** : jusqu'au samedi **19 décembre 2026** (coordonnées bancaires du club ci-dessous).
- **Les horaires prévisionnels de la compétition** seront publiés sur le site de la CSNPA et sur le site du club 3 semaines avant la compétition.
- **Tirage au sort** : publiés à partir du vendredi 15 janvier 2027 sur le site de la CSNPA.

Tournoi de France 23 et 24 JANVIER 2027

Patinoire de GARGES LES GONESSE

LE REGLEMENT FINANCIER

- Le montant des inscriptions est de 65€ pour les individuels et de 87€ pour les couples.
- Informations à envoyer par email à noelle.salfati@libertysurf.fr :
- Nom de l'entraîneur lors de la compétition + nom du club et le numéro de téléphone
- Les droits d'inscription restent définitivement acquis au club organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).

PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre du **C.S.G. GARGES** à envoyer à :

Mme Noëlle SALFATI
2 allée des Rouges-Gorges
95350 ST BRICE Sous FORET

- Par Virement (Merci d'indiquer dans le libellé du virement : **TDF suivi du nom du club**)

C.S.G. GARGES
- **IBAN** : FR76 3000 3007 0800 0502 1719 584 - **BIC** : SOGEFRPP

REGLEMENT SPORTIF

- Les candidats s'engagent à respecter les horaires, et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves.
- Les organisateurs se réservent le droit de conserver toute avance prise lors de la compétition et ce dans la limite de 45 minutes.
- Les organisateurs se réservent le droit et la possibilité de prendre toute décision de nature à permettre le bon déroulement de la compétition.

LE JOUR DE LA COMPETITION

- Chaque concurrent devra :
 - Être en possession de sa licence en cours de validité et être présent au moins 45mn avant l'heure de passage de sa catégorie.
 - Chaque patineur doit être en possession d'une clé USB contenant la musique de son programme
- Tout forfait devra être adressé conjointement à tdf.csnpa@gmail.com et noelle.salfati@libertysurf.fr

Tournoi de France 23 et 24 JANVIER 2027
Patinoire de GARGES LES GONESSE

STANDS

- Fleurs et peluches pour la compétition.

RESTAURATION

- Vous trouverez à la patinoire une buvette et une restauration rapide chaude et froide.

HÔTELLERIE

- Une liste des hôtels les plus proches de la patinoire sera communiquée courant décembre aux clubs participants.

En espérant avoir le plaisir de vous recevoir très prochainement, recevez nos salutations les plus sportives.

Noelle SALFATI, Présidente